



3D : DEVENIR DENTISTE DIRIGEANT par Cyril GAILLARD



www.formation-dent-art.fr

PLUS D'INFORMATIONS

07 64 80 67 67



contact@formation-dent-art.fr



PROGRAMME

COURS ET TRAVAUX PRATIQUES

4 JOURS



JOURNÉE 1 : VISION ET OBJECTIFS

- **Développement personnel :** Exploration de la connaissance de soi, forces, faiblesses et valeurs. Importance d'une vision inspirante pour la carrière.
- **Fixation d'objectifs :** Introduction aux objectifs SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Pertinents, Temporels). Stratégies pour maintenir la motivation face aux obstacles.

JOURNÉE 3 : MANAGEMENT ET COMMUNICATION

- **Leadership en cabinet dentaire :** Styles de management, recrutement d'équipe, et gestion des conflits.
- **Expérience patient :** Compréhension du parcours patient et développement de compétences de communication. Utilisation des outils modernes pour améliorer l'interaction.
- **Marketing :** Concepts de marketing dentaire, élaboration d'un plan marketing, et fidélisation des patients.

JOURNÉE 2 : GESTION DU TEMPS

- **Gestion du temps :** Identification des voleurs de temps et techniques d'établissement de priorités. Utilisation d'outils comme les agendas électroniques.
- **Plan d'action :** Élaboration d'un plan individuel pour optimiser la gestion du temps et de l'agenda.

JOURNÉE 4 : FINANCE

- **Fondamentaux financiers :** Introduction à la comptabilité, analyse des bilans et des résultats, et compréhension des ratios financiers.
- **Gestion financière pratique :** Élaboration de prévisionnels et gestion de trésorerie. Utilisation de logiciels de gestion.
- **Stratégies avancées :** Compréhension des KPI et structures juridiques (SELARL, SPFPL) pour optimiser la santé financière et planification à long terme.

OBJECTIFS

Développer une vision stratégique et des objectifs clairs pour guider ses actions professionnelles et personnelles.

Maîtriser les techniques de gestion du temps et de motivation pour améliorer la productivité et surmonter les obstacles.

Renforcer les compétences en leadership et en gestion d'équipe pour créer un environnement de travail positif.

Améliorer la communication avec les patients pour favoriser une relation de confiance et une expérience satisfaisante.

Acquérir des bases en gestion financière et juridique pour optimiser la gestion d'un cabinet et planifier son indépendance financière.

Présentiel**4 jours (8h)****Tarif :**
voir sur le site internet**PRE-REQUIS :**

être dentiste, prothésiste, aide ou assistante dentaire ou agent administratif

PARTICIPANTS :

Professionnels de santé spécialisé en chirurgie dentaire

INTERVENANTS :

à retrouver sur le site internet

DATES :

Voir calendrier sur le site internet (nos dates)

ACCESSIBILITE

Pour les personnes en situation de Handicap, contactez-nous par notre formulaire de contact contact@formation-dent-art.fr

MODALITES D'EVALUATION :

Nous attachons à vérifier que l'apprenant ne rencontre pas de difficultés. Des QCM peuvent être proposés en début, et obligatoirement en fin de cours de formation. Lors des séances de travaux pratiques, l'encadrant vérifie l'évaluation des acquis, en échange direct. Vérification de compréhension. Évaluation sur les modèles pédagogiques.

VALIDATION :

A l'issue de la formation accès au certificat de réalisation

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Écran de projection, tablettes, ordinateurs, modèles pédagogiques (fausses dents, caméra optique..), matériel consommable et spécifique de chirurgie dentaire.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

minimum 4
maximum 20

LIEUX :

Voir calendrier sur le site internet (nos dates)

INSCRIPTION :

immédiate jusqu'à 10 jours avant la date de début de la formation, en fonction des places disponibles, sous réserve d'un acompte de 50% du montant de la formation.

CONDITION D'ANNULATION :

en cas d'annulation par le participant : Après le délai de rétractation de 15 jours et pour toute annulation survenue dans les 89 jours avant le début de la prestation de formation, 30% du montant total du cout de la formation est dû. - Entre 88 jours et 46 jours avant le début de la prestation de formation, 50% du montant total de la formation est dû. - A partir de 45 jours avant début de la prestation de formation, la totalité du montant de la formation est dû.